

**TARIFS DE L'ÉCO-FOURRIÈRE DES QUARANTE SOUS
À COMPTER DU 17 MARS 2025**

FOURRIÈRE AUTOMOBILE	TARIFS Au 17 mars 2025 € TTC
FRAIS DE MISE EN FOURRIÈRE VÉHICULES	
-CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 FÉVRIER 2024-	
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	274,40 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	213,40 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	122,00 €
VOITURES PARTICULIÈRES	127,65 €
AUTRES VÉHICULES IMMATRICULÉS (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	45,70 €
FRAIS DE GARDE VÉHICULES POUR 24 HEURES	
-CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 FÉVRIER 2024-	
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	9,20 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	9,20 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	9,20 €
VOITURES PARTICULIÈRES, COMMERCIALES, SANS PERMIS	6,75 €
AUTRES VÉHICULES IMMATRICULÉS (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	3,00 €
FRAIS DE GARDE DES VÉHICULES POUR 24 HEURES	
(hors arrêté ministériel du 20 février 2024)	
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	150,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	100,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	80,00 €
VOITURES PARTICULIÈRES, COMMERCIALES, SANS PERMIS, ACCIDENTÉES OU VOLÉES	60,00 €
AUTRES VÉHICULES ACCIDENTÉS IMMATRICULÉS (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	40,00 €
FRAIS DE GARDE VÉHICULE VENDU AUX DOMAINES	
FRAIS DE GARDE 24H	45,00 €
FRAIS D'ABANDON DE VÉHICULE EN FOURRIÈRE	
ABANDON PAR SON PROPRIÉTAIRE D'UN VÉHICULE	165,00 €
ABANDON PAR SON PROPRIÉTAIRE D'UN 2 ROUES	80,00 €
AUTRES FRAIS VÉHICULES (hors arrêté ministériel du 20 février 2024)	
Frais de dossier + frais de mise en parc	50,00 €
Frais d'enlèvement	150,00 €
Demande de chargement ou déplacement d'un véhicule à l'aide du chariot élévateur de la fourrière	40,00 €
Prêt de booster de démarrage véhicule	3,00 €
Prêt de gonfleur de roues	3,00 €

Paiements en espèces, chèque ou carte bancaire acceptés.